

Options rétrofacturation sans frais d'acquisition de la série des fonds indispensables sélects

En quoi consistent-elles?

Les options rétrofacturation sans frais d'acquisition SFA-CB et SFA-CB5 sont des options de frais d'acquisition des fonds indispensables Sélects. Lorsqu'un dépôt est effectué dans un fonds assorti de l'option SFA-CB ou SFA-CB5, la conseillère ou le conseiller reçoit une commission initiale. Si la cliente ou le client choisit d'effectuer un retrait à l'intérieur de la période de rétrofacturation (soit de trois ou cinq ans), il y aura une rétrofacturation de commission au conseiller et le client ne se verra pas imposer de frais d'acquisition reportés.

Comment la commission est-elle versée?

SFA-CB		
	FundSERV	Hors du réseau FundSERV
	Commission initiale : 3,5 % du montant déposé. La commission de suivi commence l'année après le dépôt et double cinq ans après le dépôt.	Commission initiale : 2,5 % du montant déposé. La commission de suivi commence l'année après le dépôt et double cinq ans après le dépôt.
Mois	Taux de commission de suivi	Taux de commission de suivi
1 à 12	0 %	0 %
13 à 48	Marché monétaire 0 % Fonds de titres à revenu fixe jusqu'à 0,252 % Fonds de portefeuilles, d'actions et équilibrés jusqu'à 0,504 %	Marché monétaire 0 % Fonds de titres à revenu fixe jusqu'à 0,180 % Fonds de portefeuilles, d'actions et équilibrés jusqu'à 0,360 %
49 et plus	Marché monétaire 0 % Fonds de titres à revenu fixe jusqu'à 0,504 % Fonds de portefeuilles, d'actions et équilibrés jusqu'à 1,008 %	Marché monétaire 0 % Fonds de titres à revenu fixe jusqu'à 0,360 % Fonds de portefeuilles, d'actions et équilibrés jusqu'à 0,720 %

SFA-CB5		
	FundSERV	Hors du réseau FundSERV
	Commission initiale : 5,6 % du montant déposé. La commission de suivi commence l'année après le dépôt.	Commission initiale : 4,0 % du montant déposé. La commission de suivi commence l'année après le dépôt.
Mois	Taux de commission de suivi	Taux de commission de suivi
1 à 12	0 %	0 %
13 et plus	Marché monétaire 0 % Fonds de titres à revenu fixe jusqu'à 0,252 % Fonds de portefeuilles, d'actions et équilibrés jusqu'à 0,504 %	Marché monétaire 0 % Fonds de titres à revenu fixe jusqu'à 0,180 % Fonds de portefeuilles, d'actions et équilibrés jusqu'à 0,360 %

Comment la rétrofacturation de commission fonctionne-t-elle?

Un rétrofacturation de commission pourrait être appliquée lorsqu'une cliente ou un client retire des unités de fonds dans les trois années suivant l'achat dans le cas de l'option SFA-CB et les cinq années suivant l'achat dans le cas de l'option SFA-CB5. La rétrofacturation de commission est calculée en pourcentage de la commission initiale. Le taux de rétrofacturation de commission repose sur le moment auquel les unités sont retirées. Le taux de commission est le suivant :

Mois	Taux de rétrofacturation de commission SFA-CB	Taux de rétrofacturation de commission SFA-CB5
1 à 12	100 %	100 %
13 à 24	de 97,2 % à 66,4 %	de 98,3 % à 80,0 %
25 à 36	de 63,6 % à 32,8 %	de 78,3 % à 60,0 %
37 à 48	0 %	de 58,3 % à 40,0 %
49 à 60	0 %	de 38,3 % à 20,0 %
61 et plus	0 %	0 %

Y a-t-il des retraits qui ne sont pas assujettis à une rétrofacturation avant la fin du barème de rétrofacturation?

Chaque année la rétrofacturation de commission est enlevée sur 10 % du solde de la cliente ou du client à l'ouverture des unités de fonds au 1^{er} janvier, plus 10 % des unités de fonds achetées au cours de l'année. Ce montant n'est pas cumulatif d'année en année. Cela s'applique à tous les types d'enregistrement. On enlève également la rétrofacturation de commission au décès de la rentière ou du rentier.

Comment la rétrofacturation de commission est-elle calculée?

Exemple de rétrofacturation de commission SFA-CB.

Comment la rétrofacturation de commission est-elle calculée?

En puisant dans la série de fonds SFA-CB, le conseiller de Paul achète des unités du fonds de portefeuille équilibré à gestion active totalisant 10 000 \$ le 1^{er} mai par l'entremise de FundSERV.



1 000 unités à 10 \$



Paul rachète 500 unités au mois de mai de l'année suivante. Paul détenait 1 000 unités au 1^{er} janvier et n'a effectué aucun autre achat ni rachat.



Nombre d'unités rachetées : 500

Âge des unités : 13 mois

Taux de rétrofacturation de commission : 97,2 % (selon l'âge)

Nombre d'unités sans rétrofacturation : 100 (10 % du solde de 1 000 unités)

Nombre d'unités assujetties à la rétrofacturation : 400 unités (500 unités qui sont retirées moins 100 unités sans rétrofacturation)

Commission initiale : 350 \$ (10 000 \$ x la commission initiale de 3,5 %)

Rétrofacturation de commission au conseiller : 136,08 \$ (400 ÷ 1 000 x 97,2 % x 350 \$)



MD indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.